

BRIFFONS

Bulletin Municipal



Bulletin municipal N°8

Février 2016

Le Mot du Maire

Chers concitoyens, chères concitoyennes, chers amis,



L'année 2015 a vu la mise en place de la réforme territoriale qui a modifié le périmètre des régions et des cantons. Les conseils communautaires et municipaux ont donné leurs avis sur les nouvelles communautés de communes et ont proposé le regroupement de la Communauté de communes Sioulet Chavanon avec celles des Hautes Combrailles, de Pontgibaud Sioule et Volcans, de Rochefort Montagne ainsi que la commune de Saint Julien Puy Lavèze et de Saint Ours les Roches. Le préfet prendra sa décision avant fin mars 2016.

Malgré la baisse des dotations de l'État, le conseil municipal a réalisé l'aménagement et l'agrandissement de la salle des fêtes ainsi que la traverse de la RD61.

Des projets vont voir le jour en 2016 comme la mise aux normes de l'étang Willy Mabrut, la remise en état des périmètres de protection des captages d'eau ainsi qu'un programme de voirie.

La société EDF ENERGIES NOUVELLES, réalise une étude pour concevoir un projet d'implantation d'éoliennes impliquant les sections de MURATEL et La NUGERE.

L'année 2015 restera gravée dans nos mémoires comme l'année des attentats sanglants et de la violence aveugle. Elle restera néanmoins marquée par le formidable élan de solidarité suscité par ces événements tragiques. Solidarité nationale qui prouve l'attachement du peuple français aux valeurs de la République : la Liberté, l'Égalité, la Fraternité, la Laïcité, mais aussi solidarité internationale qui témoigne de l'importance des valeurs de la France dans le monde.

Je vous présente, ainsi que toute l'équipe municipale, nos meilleurs vœux pour 2016.

Jean Pierre LEGOY

Les membres du conseil municipal

Mr LEGOY Jean Pierre (Maire)
Mr SOUCHAL Daniel (1^{er} Adjoint)
Mme SOUCHAL Pascale (2^{ème} Adjointe)
Mr BOUSCAUD Alain (3^{ème} Adjoint)
Mr COHADON Lionel
Mr GANDEBOEUF Philippe
Mme FARGEIX Nicole
Mr BARRIER Guy
Mme VARAGNAT Patricia
Mme MONERON Elisabeth
Mme MAILHOT Fabienne

Les horaires d'ouverture au public

MAIRIE – mairie.briffons@wanadoo.fr
lundi de 14h à 17h
mardi, mercredi, vendredi, samedi de 9h à 12h

BIBLIOTHEQUE – briffons@laposte.net
samedi de 10h à 12h

PERMANENCES DU MAIRE ET DES ADJOINTS

2^{ème} samedi de chaque mois de 10h30 à 11h30

TELEPHONE MAIRIE : 04 73 22 02 43

L'équipe technique

Mme POUJAT Marie-Hélène : secrétaire
Mr BRUNEL Patrick : Agent technique
Mme PLANCON Marie : Agent technique

Maire	LEGOY Jean Pierre	06 83 56 67 29
1 ^{er} Adjoint	SOUCHAL Daniel	06 83 75 00 77
2 ^{ème} Adjointe	SOUCHAL Pascale	06 77 58 78 78
3 ^{ème} Adjoint	BOUSCAUD Alain	06 78 42 35 60

Etat civil 2015

Décès

DONNAT Roger - 05 février 2015 (Rozet)
BOUSCAUD - GASTEAU Marcelle - 24 mars 2015 (Petit Barreix)
GANDEBOEUF Marcel – 21 avril 2015 (le bourg)
QUAINON - PROVENCHERE Fernande – 17 mai 2015 (Muratel)
DESPARAIN Simon – 23 juin 2015 (Le camp)
VEDRINE Louis – 24 août 2015 (Barreix)
VILLEDEU Jean – 31 décembre 2015 (le bourg)

Naissances

BOUSCAUD Dimitri né le 12 mars

Scolarisation des enfants de la commune

A titre indicatif, dix-sept enfants sont scolarisés en primaire et huit au collège, répartis dans les communes voisines.

Départ en retraite de Marie Claire Tinet.

Elle a commencé sa carrière avec l'équipe municipale de Jean Marie POUJAT. D'octobre 1984 jusqu'en 1999, elle a effectué le ramassage scolaire des enfants de la commune puis a assuré les transports de l'équipe féminine de football. Parallèlement à ces fonctions de « chauffeur », elle s'est occupée de l'entretien des bâtiments communaux ainsi que de l'accueil de la clientèle du gîte. Elle a été disponible, serviable et a accompli son travail avec professionnalisme. Nous lui souhaitons une bonne et heureuse retraite.



Marie Plançon domiciliée à Barreix succède à Marie Claire. Elle assurera également l'entretien des bâtiments communaux : bureaux mairie, salle de conseil, salle des associations, salle du club des aînés, vestiaires du foot, suivi de l'état des lieux des locations de la salle des fêtes et entretien, accueil de la clientèle du gîte et entretien. Nous lui souhaitons la bienvenue dans ces nouvelles fonctions.

INFOS DIVERSES :

- Déstockage de matériels : Afin de libérer de la place dans ses garages, la commune vous propose des bureaux d'écoliers en bon état à 5 € l'unité ainsi que des blocs portes en bois à 5 € l'unité. Veuillez réserver en Mairie.
- Mise en service du site internet communal. Pour le visualiser, tapez « Briffons » à partir d'un moteur de recherche. Mise en ligne du rapport sur le prix et la qualité du service public d'eau potable 2014. Pour le visualiser, taper www.services.eaufrance.fr (sélectionner : Données des services, Recherche textuelle puis indiquer Briffons 2014, lancer la recherche, Eau potable, cliquer sur RPQSBRIFONS2014).

Nous remercions chaleureusement les associations qui ont bien voulu prendre le temps de faire une présentation des animations ou événements qui se sont déroulés en 2015, relatant ainsi la vie de notre commune. Tous ces investissements nous ont permis de réaliser ce bulletin municipal. Nous remercions également nos entreprises et commerces locaux ainsi que le personnel communal qui ont œuvré toute l'année à nos côtés.

Evènements dans la commune

- ❖ **Cérémonie de Commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918** devant le Monument aux morts, avec la présence du Centre de Secours des Sapeurs-Pompiers de Bourg Lastic.



- ❖ **Repas des personnes de + de 60 ans, organisé par le Centre Communal d'Action Sociale**



Exceptionnellement cette année, en raison des travaux à la salle des fêtes, il a eu lieu dimanche 22 novembre au Restaurant PERETON à Herment. Quarante-cinq personnes accompagnées du Maire et de quelques conseillers se sont réunis autour d'un délicieux repas pour partager un moment de convivialité. Parmi elles, quatre personnes ont reçu un petit cadeau pour l'anniversaire de leurs quatre-vingts ans (Simone Bachellerie, Maurice Gandeboeuf, Daniel Legoy et Odette Morel). Les personnes ayant atteint l'âge de soixante-neuf ans cette année, en résidence principale et n'ayant pas participé au repas, ont bénéficié d'un panier garni, remis par les élus à domicile.

- ❖ **Formation Défibrillateur**



La commune a fait l'acquisition d'un défibrillateur qui sera placé dans le hall de la Mairie, à la disposition du public. En cas d'arrêt cardiaque, l'utilisation d'un défibrillateur automatisé externe par des personnes non médecins, repose sur des gestes simples pour lesquels une initiation courte et pratique est de nature à augmenter le taux de survie des victimes. Une formation dispensée par la société CARDIOP avec la présence d'Elvis Vermeulen, international de rugby-pompier volontaire, a rassemblé une vingtaine de personnes, samedi 28 avril, à la salle des associations.

Etang Willy Mabrut

La vidange de l'étang



Elle a été réalisée par l'association Carp Team Rozet, association de la commune créée depuis octobre 2003 dont le président est Mr Sauron Nicolas qui possède également "Les Etangs EMLO" pour la pratique de la pêche "NO KILL". C'est donc avec son équipe et l'aide du conseil municipal, qu'ils ont régulé l'écoulement de l'eau sur une quinzaine de jours avant de procéder à la pêche au filet samedi 7 novembre 2015, sous un soleil exceptionnellement radieux pour la saison.

La vente du poisson

Il s'est pêché environ 500 kg de poissons soit 1/3 de carpes et 2/3 de petits poissons : gardons, tanches et perches. Pratiquement pas de truites, la plupart ayant été attrapées lors des lâchers mensuels. La répartition du poisson s'est faite entre l'association pour payer la prestation de la vidange et la commune qui a vendu le poisson au public présent à cette occasion (recette : 136,50 €)



Gîte communal

Le gîte a une fréquentation stationnaire avec 32 semaines de location. Courant 2016, la chaudière sera à changer ainsi que la douche qui pose des problèmes d'infiltration d'eau dans le salon.

Bibliothèque

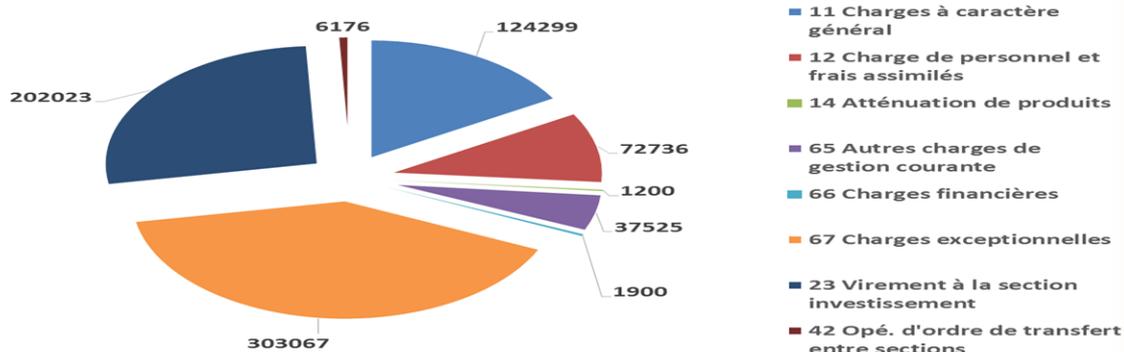


Elle est installée dans la salle du club des aînés depuis octobre 2015. Quatre bénévoles : Marie Crouzet, Christine Cluzel, Marie Claude Besson et Jacqueline Vedel se relaient pour la faire fonctionner tous les samedis matin de 10 h à 12 h. Livres, CD et DVD sont gratuitement à la disposition du public moyennant une cotisation de 6 € par an. Des animations autour du conte sont proposées occasionnellement aux enfants. Possibilité également de s'initier gratuitement à l'informatique et internet avec Marie Crouzet.

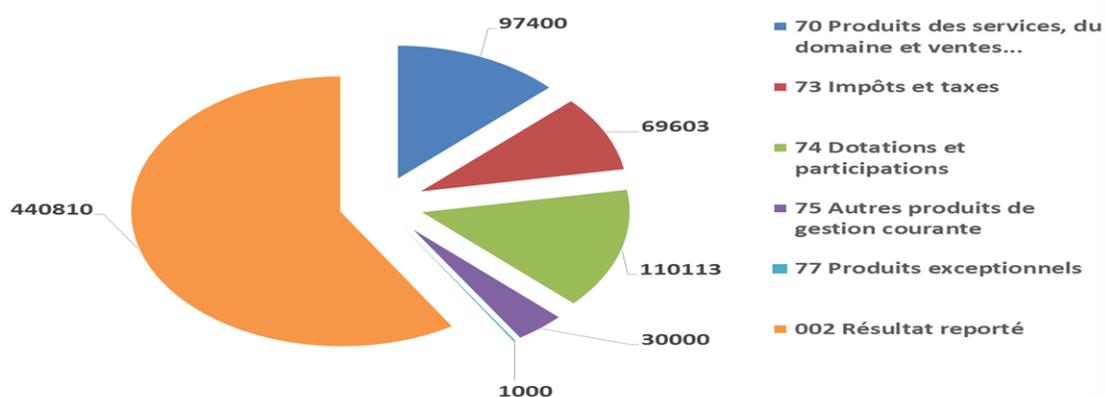
Le budget de la commune

FONCTIONNEMENT

Commune de BRIFFONS - Budget fonctionnement dépenses



Commune de BRIFFONS - Budget fonctionnement recettes



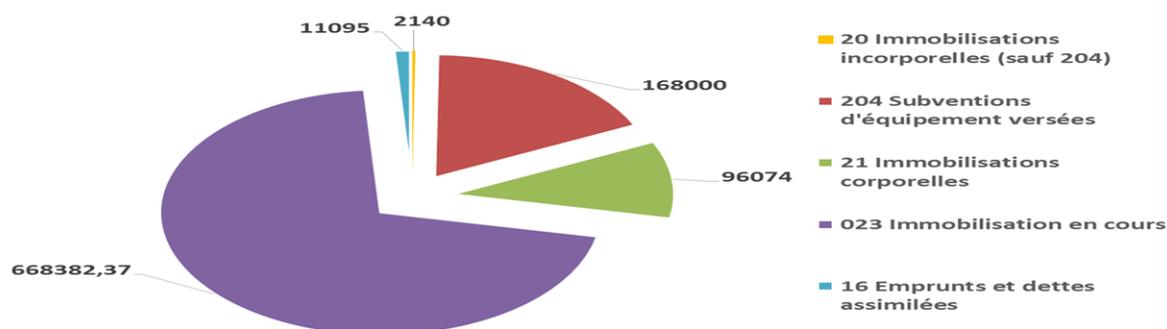
Les impôts locaux : taux des trois taxes

Pas d'augmentation des taux d'imposition de la Commune

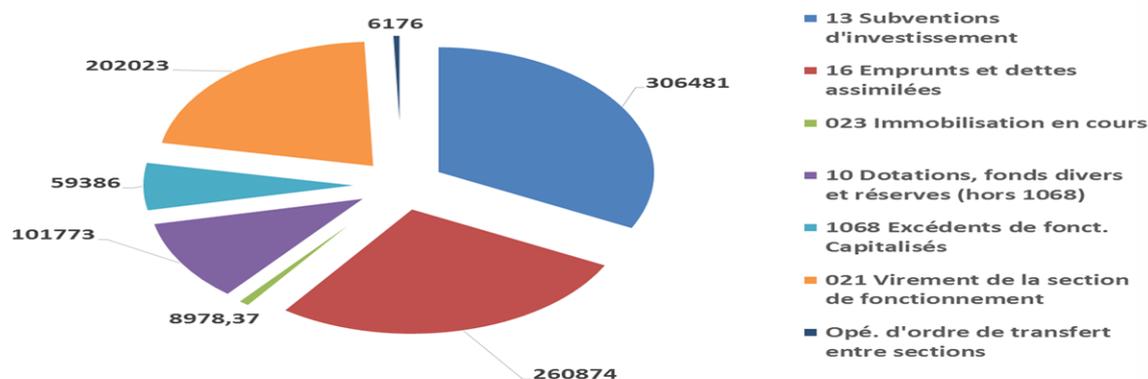
	Taux d'imposition communal 2014	Bases d'imposition 2014	Produits correspondants pour 2015
TH (taxe d'habitation)	5.53 %	11895	11547
TFB (taxe foncière sur les propriétés bâties)	10.08 %	16622	16682
TFNB (taxe foncière sur les propriétés non bâties)	53.84 %	27458	27674

INVESTISSEMENT

Commune de BRIFFONS - Budget investissement dépenses



Commune de BRIFFONS - Budget investissement recettes



Contributions directes

LIBELLES	TAUX	PRODUIT 2014	PRODUIT 2015
Taxe d'habitation	5.53 %	11 895	11 547
Taxe foncière (bâti)	10.08	16 622	16 682
Taxe foncière (non bâti)	53.84	27 458	27 674
TOTAL		55 975	55903
Allocation compensatrice de l'Etat sur les taxes foncières		116936	110113
Attribution de Compensation de la communauté de communes		13 303.	13 303

Travaux réalisés en 2015



Les travaux de la salle des fêtes se sont déroulés tout au long de l'année et se sont terminés en décembre comme initialement prévu. Des travaux supplémentaires ont été demandés par le bureau de contrôle et la commission des travaux : le parking a été réaménagé, le carrelage renouvelé, le parquet remplacé. Afin de ne pas dépasser l'enveloppe budgétaire, le conseil municipal a supprimé la cloison amovible qui devait partager la salle. La commission de sécurité a donné un avis favorable en janvier pour l'ouverture de cette salle au public.

La voirie Pour terminer un programme de voirie de 90 000 € HT, les travaux ont été réalisés sur les voies communales de Bourdellas, Ribeyroux, Muratel, des Rivaux, de Barreix, Bourgeade et Larfeuille. Ils ont été subventionnés par la Dotation de l'Etat des Territoires Ruraux pour 20 000 € et par le Conseil Départemental à hauteur de 16 457 €.



Le Conseil Départemental a réalisé l'aménagement de la RD61 dans le bourg de Briffons pour un montant de travaux de 318 000 € avec la participation de la commune de 100 000 €



Elagage des voies communales

En 2015, en complément du taillage habituel réalisé par Patrick le long des voies communales, il a été procédé à un taillage au lamier sur certaines portions. Après appel d'offres, c'est l'entreprise de Mr Thierry ROZET de Condat en Combrailles qui a été retenue.

Le tarif de 160 euros de l'heure, comprenant le taillage et l'évacuation des branches a été rabaissé à 150 € suite à la participation des conseillers et de l'employé communal.

Les travaux ont concerné trois sections : Bourgeade, La Nugère et Soulier (financés par les fonds de section) ,4 particuliers (en paiement direct) et la commune pour les portions de route la concernant.

Réhabilitation de la décharge communale.

Suite au contrôle de la DREAL, le préfet du Puy-de-Dôme a demandé de fermer le site et de procéder à sa remise en état avant le 24 octobre 2015.



Après appel d'offres, trois entreprises ont postulé. C'est l'entreprise de Mr Fabrice JAVERLIAT de Rochefort-Montagne qui a été retenue pour un montant de 26 500 euros HT.

Les travaux sont réalisés, nous vous rappelons que les déchets (déchets verts, cartons etc.) doivent être mis désormais en déchetterie pour être recyclés.

Déchetteries à proximité : Saint-Germain-Prés-Herment ; lundi, jeudi et samedi et Rochefort-Montagne : lundi, mardi, mercredi, vendredi et samedi.

Le Chantier d'insertion de la Communauté de Communes Sioulet Chavanon a réalisé les périmètres des parcelles à la peinture dans les forêts sectionnales de Beix, Rozet, Muratel, Bourdellas et Briffons, en cours de réalisation.

Les sections

Les ventes de coupes des sections. A Bourdellas pour 7821 € à l'entreprise FARGES, à Bourgeade pour 9865 € à l'Entreprise MARLIAC, à Taillardat pour 2396,80 € à l'Entreprise XP BOIS. Les coupes des sections de la Luger, Beix, Rozet, Chanonet sont invendues.



La section de Muratel a fait restaurer le lavoir à l'entreprise SMC FAURE de Pontaurum pour 6325,80 € TTC et à l'Entreprise CHEPSAT pour 551 €. La section de Bourgeade a fait remettre en état le lavoir à l'entreprise SANCY DOMES SERVICES pour 1620 €.



Travaux en cours et projets 2016

Mise aux normes de l'étang Willy Mabrut

Suite à la demande de la Direction Départementale des Territoires du Puy-de-Dôme, des travaux de mise en conformité sont nécessaires afin de conserver l'autorisation de pisciculture.

- ❖ L'entreprise LEMONIER va réaliser la mise en conformité de l'étang Willy Mabrut. Les travaux à réaliser sont : la régulation de la prise d'eau au niveau de la Clidane, la mise en place d'un moine ainsi que la réfection de l'évacuateur de crues. Ce sera également l'occasion d'élaguer certains arbres afin de redonner une meilleure accessibilité des berges aux pêcheurs. Ces travaux d'un montant de 30 340 € HT vont être subventionnés par l'Agence de l'eau Adour Garonne à hauteur de 30%. Pour diminuer ces coûts, les travaux d'élagage et de débroussaillage des berges seront réalisés par le chantier d'insertion de la Communauté communes Sioulet Chavanon.
- ❖ Pour rétablir la continuité écologique au niveau du plan d'eau, des ouvrages non conformes au code de l'environnement sont à aménager afin de favoriser la migration piscicole comme la dérivation longeant le plan d'eau, la buse de franchissement de Feuillade ainsi que la buse sur la route de Combas. L'étude sera réalisée par le Parc Régional de Millevaches pour un montant de 6593 € HT. L'Agence Adour Garonne financera 50% soit 3296,50 € HT, le Conseil Régional Rhône Alpes Auvergne 30% soit 1977,90 € HT et la commune de Briffons 1318,60 €.

Aménagement de la voirie communale

Pour 80 000 € HT correspondant à la deuxième tranche de travaux du programme validé en novembre 2014. Il reste à réaliser les travaux sur la VC de Soulier à la RD 606 de Soulier à Farges, VC de la Nugère, Chanonet, les Rivaux et les VC n° 36 et 40 à Rozet.

Remise en état des captages

Suite à la demande de l'Agence Régionale de Santé, des aménagements sont nécessaires pour la remise en état des captages de Larfeuille, Bessat, Chanonet et la Gare de Bourgeade. Un état des lieux sera fait prochainement avec l'entreprise LEMONIER pour évaluer le montant de ces travaux.

Projet d'implantation de 13 éoliennes

La Société EDF Energie Nouvelles réalise une étude pour implanter treize éoliennes sur la commune de Briffons impliquant les sections de Muratel et La Nugère. Mr Pascal ESCRIBE, chef de projet va réaliser un bulletin d'information en février, ensuite une permanence en mairie aura lieu en mars. Puis un deuxième bulletin d'information en avril pour répondre aux questions soulevées lors de la permanence. Le conseil municipal décidera ensuite de l'avenir de ce projet.

F.C. BRIFFONS-PERPEZAT

La conduite des petites structures du monde associatif rural est devenue assez délicate. Plus particulièrement dans le football, certains clubs doivent trouver des solutions alternatives pour ne pas disparaître. L'année 2015 a vu une stabilisation des effectifs de notre club. Le conseil d'administration a été quasiment reconduit en juin. Sur le plan sportif, après la descente des deux équipes masculines-en vertu de la théorie des dominos-celles-ci tiennent le haut du pavé à la trêve de cette nouvelle saison, de même que l'équipe féminine qui ne souffre pas trop d'un effectif réduit. L'école de foot féminine devrait servir de réservoir aux aînées, mais on s'aperçoit qu'avec l'âge les effectifs s'effilochent. Malgré un budget important, les finances du club restent saines grâce aux efforts de la municipalité et au bon accueil réservé lors du passage des calendriers. Bonne année à tous et particulièrement aux autres associations qui maintiennent une animation dans la commune.

EQUIPE FEMININE



Debout, de gauche à droite :

Mathilde Tétré, Coralie Peyrard, Céline Barret, Cathelyne Pougheon, Sandra Legoy, Marjolaine Manry, Carine Gauthier, Christian Boyer et Nadine Chadeyron (dirigeants).

Accroupis: Estelle Souchal, Aurore Boyer, Gaëlle Boissy, Aurélie Monarcha, Elodie Courtet, Carole Verdier, Georges Leclerc (entraîneur).



ECOLE DE FOOT

Debout : Verdier Aurélie, Monteiro Lilou, Chassagne Clhoè, Ségeron Elodie, Gandeboeuf Muriel, Vidal Emie.

Accroupis : Ladevie Ninon, Gandeboeuf Clara, Ladevie Juline, Verdier Romane

Absents sur les photos : Gauthier Geoffrey, Roy Nicolas, Houriez Fabrice, Monier Guillaume

EQUIPE MASCULINE 1



Debout de gauche à droite : Serreau René, Bourdon Nicolas, Brécharde Christian, Mestas Antoine, Monarcha Johann, Monestier Vincent, Bermejo Pierre, Bermejo Serge

Accroupis de gauche à droite : Brécharde Christophe, Mignot Nicolas, Portier TERENCE, Boulay Julien, Allende Gary, Mélard Julien, Martres Florian.

EQUIPE MASCULINE 2



Debout de gauche à droite : Monneron Julien, Cauquot Florian, Mottet Florian, Houriez Ludovic, Moneron Jonathan, Bonnet David.

Accroupis de gauche à droite ; Da Silva Cédric, Borderie Fabrice, Murin Bruno, Gandeboeuf Philippe, Mottet Cyril, Bouscaud Clément, Grandpeyre Anthony.

Absents sur les photos : Gauthier Geoffrey, Roy Nicolas, Houriez Fabrice, Monier Guillaume

Comité des fêtes

Etant donné les travaux de rénovation tout au long de l'année 2015, le comité des fêtes a maintenu deux manifestations : le concours de pêche et la fête patronale.

Concours de pêche le 9 mai 2015 à l'étang Willy Mabrut



47 participants adultes et 11 enfants
118 truites pêchées en 3 h 30

Les gagnants sur la photo de gauche à droite :

Les adultes : 1.Mr François Daniel, 2.Mr Chartogne Claude
3.Mr Dugoux Bruno, 4.Mr Boissat Kévin (absent sur la photo)
5.Mr Legay Daniel

Les enfants : 1.Marquez Jimmy, 2.Lamirand Mathis, 3.Bourret Mahelys (absente sur la photo), 4.Pelligrino Antoine, 5. Pelligrino Laura.

La fête patronale samedi 25 et dimanche 26 juillet 2015



Le concours de pétanque du samedi après-midi avait réuni au stade, trente-huit équipes. Le dimanche 26 juillet, 115 personnes ont participé au repas champêtre.

Le duo « Cours toujours » a animé l'après-midi en chanson. Pendant ce temps, les enfants pouvaient utiliser gratuitement les structures gonflables pour leur plus grand plaisir.

En soirée, malgré une météo orageuse, le feu d'artifice et le spectacle de feu de la compagnie MORIQUENDI ont pu avoir lieu et ont enchanté le public présent.

Le financement des spectacles est assuré en grande partie grâce aux subventions : 600 € la Mairie et 700 € le Conseil Départemental (baisse considérable cette année ! 1800 € en 2014). En raison des travaux à la salle des fêtes, la municipalité a pris en charge, exceptionnellement cette année, la location des tentes pour le repas champêtre, soit 200 €. Elle a financé également dans sa totalité le feu d'artifice soit 3000 €.

Les cours de gymnastiques volontaires ont toujours lieu les vendredis soir de 20 h à 21 h (sauf pendant les vacances scolaires)

La semaine précédant la fête, les conscrits ont renouvelé le traditionnel passage des brioches dans la joie et la bonne humeur auprès de la population. Avec l'aide de l'Amicale des Jeunes, ils ont aussi organisé le bal en plein air du samedi soir.

LES CONSCRITS

Bernard Mickaël, Courteix Jérôme, Martin Elodie, Mignot Amélie, Monteil Nicolas, Quinsat Estelle, Marache Elodie, Justine Cluzel



Le Comité des Fêtes remercie le Club des Aînés, l'Amicale des Jeunes et les conscrits pour leur aide lors de la fête patronale.

Société de chasse « LA FRATERNELLE »

Les chasseurs de la « La Fraternelle » par l'intermédiaire de ce bulletin municipal remercient une fois encore l'ensemble des propriétaires de leur laisser l'accès à leurs terrains pour assouvir leur loisir préféré et en contrepartie nous demandons à tous nos adhérents de respecter les biens d'autrui et d'être un exemple de courtoisie.

L'année 2015 aura été marquée par une baisse significative des prélèvements de lièvres, et un retour en force du renard certainement dû à la baisse de l'empoisonnement des campagnols. Pour le gibier de passage, si les vols de palombes n'ont pas abondé, la bécasse, quant à elle, a été bien présente sur notre territoire pour le plus grand plaisir de nos spécialistes.

En matière de plan de chasse, le chevreuil est toujours aussi présent et nous avons quasiment prélevé nos attributions à la fin de l'année civile, pour le sanglier avec seulement quelques dégâts marginaux en cette fin d'année, leurs présences nous a permis de faire un « tableau » honorable tout en conciliant une gestion raisonnée par le tir des jeunes uniquement. Pour les cervidés, la baisse de la population ne nous a malheureusement pas permis de prélèvement.

Cette année aura aussi été marquée par le décès de Marcel GANDEBOEUF l'un de nos fidèles sociétaires, qui avait eu la douleur de perdre son épouse peu de temps avant, ainsi que Simon DESPARAIN et Louis VEDRINE, eux aussi anciens adhérents de notre amicale. Ce début 2016 commence bien mal avec la mort de Jean VILLEDIEU, un grand passionné de la chasse et qui a beaucoup œuvré pour la vie de notre association.

Enfin, alors que 2015 est terminée, il nous revient en mémoire les attentats meurtriers de janvier et surtout novembre dernier, qu'ils doivent nous amener à relativiser nos différents et nous inciter à développer le vivre ensemble.

Pour l'heure, La Fraternelle vous souhaite une bonne année, sereine, douce, heureuse et pleine de plaisirs.

Club des aînés : Troisième Jeunesse

Vu les tristes événements, il n'y a pas eu d'Assemblée Générale pour les rois comme à l'accoutumée. Nous avons laissé passer un peu de temps suite au décès de Jean-Marie qui a honoré et dirigé le club pendant plus de 20 ans. Le 4 février, lors de la réunion du mois, Anne-Marie a souhaité la bienvenue aux huit nouveaux adhérents.

Le 4 mars, il a été procédé au vote pour élire un nouveau conseil d'administration et un nouveau bureau. Le nouveau président élu a tenu à remercier tous ceux qui avaient permis son élection et a insisté sur le fait qu'il fallait que le club vive comme par le passé, c'est à dire en lien social, intergénérationnel et en toute convivialité. L'année 2015 a été marquée par la disparition de deux des nôtres, Roger Donnat et Marthe Bouscaud, fidèles adhérents depuis de nombreuses années. Malgré tous ces douloureux événements, les activités ont repris leur cours.

Le 16 avril, onze personnes sont revenues satisfaites du Festival des Aînés Ruraux de Clermont Fd. Le 11 juin, nous étions seize à participer à la journée de la forme à Pontgibaud, organisée par le club de Saint Bonnet.

Le 24 septembre avait lieu le repas inter club à Herment. Le matin à la collégiale, Boris Souchal nous a fait un joli cours d'histoire, très intéressant, sur le trésor de Barberolle.

Grâce à la participation de personnes de clubs voisins, la sortie du 1er Octobre a pu avoir lieu. Néanmoins, un peu déçus le matin avec la fermeture pour travaux de la Maison de Gergovie. Heureusement le repas-spectacle au Garden Palace de l'après-midi a enchanté tout le monde.

Le 30 octobre, nous nous sommes retrouvés à Laqueuille Chez Jacqueline autour d'un succulent repas. Au dessert, nous avons fêté les 80 ans d'Odette et Maurice. Marinette n'ayant pas pu se joindre à nous, a eu droit à un petit présent. Avec la nouvelle salle des fêtes, de nombreuses animations sont programmées pour 2016. Il est prévu : un loto le dimanche 6 mars ; un repas avec ambiance musicale le dimanche 24 avril, la journée du printemps le jeudi 16 juin, un thé dansant le dimanche 23 octobre ainsi qu'un concours de belote le 20 novembre. TRES BONNE ANNEE A TOUS.

Nouveau bureau : Président : Yves PELISSIER
1^{ER} Vice Président : Bernard THOMAS
2^{ème} Vice Président : Guy BARRIER
Secrétaire : Paulette FAURE
Secrétaire adjointe : Odette MOREL
Trésorière : Jacqueline VEDEL
Trésorière adjointe : Paulette GANDEBOEUF
Membres : Marie Claude BESSON et Annie BOUYON



CLIC "Senior Montagne"

Centre Hospitalier - BP 107 - 2 rue du capitaine Chazotte - 63240 LE MONT DORE

☎ 04.73.65.20.89

Email : clic.senior-montagne@wanadoo.fr

Site internet: www.clicmontdore.fr

VOUS ou un de VOS PROCHES A PLUS DE 60 ANS, LE CLIC VOUS CONCERNE

Le CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination Gérontologique) est une association loi 1901 financée principalement par le Conseil Départemental du Puy de Dôme, la CARSAT et l'ARS. Le CLIC est composé d'une équipe pluridisciplinaire (secrétaire, assistante sociale, infirmière,...).

Le rôle du CLIC est d'écouter, d'informer, d'orienter et d'accompagner les personnes âgées de plus de 60 ans et leur famille dans leurs différentes démarches (aides à domicile, aménagement du logement, entrée en établissement ...).



Le CLIC "Senior-Montagne" organise chaque année des ateliers sur la mémoire, l'équilibre alimentaire, la gymnastique douce et la prévention routière en partenariat avec différents organismes.

Sur notre territoire, nous permettons également à des personnes en perte d'autonomie de participer à des ateliers créatifs afin de maintenir un lien social et de leur procurer des moments de plaisir partagés.

Pour les aidants familiaux des séances sont organisées avec un psychologue afin d'accompagner et d'aider à un maintien à domicile de bonne qualité.



SMCTOM HAUTE ORDOGNE

20 route de Clermont
63760 BOURG LASTIC
04.73.21.88.46

smctom.hautedordogne@wanadoo.fr

www.smctom-hautedordogne.fr



LA REDEVANCE D'ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES 2016

La redevance ne concerne pas que la collecte et le traitement des ordures ménagères mais également les coûts d'investissement et de fonctionnement des 30 points d'apport volontaire, des 4 déchèteries, et de l'ISDND (Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux).

↳ Le calcul :

REOM = Montant de la base pour un adulte collecté une fois par semaine X le nombre de bases qui dépend du critère de chacun X le coefficient de collecte

La facturation est semestrielle, la situation est appréciée au 1^{er} Janvier 2016 pour le calcul de la REOM du 1^{er} semestre 2016, et au 1^{er} Juillet 2016 pour le calcul du 2^{ème} semestre 2016.

Ces différents facteurs ont été votés lors de réunions et assemblées générales par les élus des 35 communes concernées. Au cours de l'assemblée générale du Jeudi 17 Décembre 2015, les élus ont voté plusieurs modifications de la REOM :

- ✓ la base passe de 71,61 € à 75,19 €,
- ✓ création de 2 nouveaux critères :
 - ↳ Le critère R : Activités culturelles, 1,5 bases
 - ↳ Le critère Z : Supermarchés alimentaires, 10 bases.
- ✓ Création d'un nouveau critère : part communale (remplace le critère commune et autres bâtiments communaux)

Population DGF de la commune x 5€/habitant x coefficient de collecte

- ✓ Rajouter les lycées au critère O
- ✓ En cas de décès, un prorata au mois sera calculé sur présentation d'un bulletin de décès.

Pour permettre la mise à jour régulière des fichiers, nous vous demandons de nous signaler tout changement de situation par courrier accompagné d'un justificatif :

- ✓ Pour le cas d'une vente : une copie de l'acte ou une attestation de vente
- ✓ Pour le cas d'une maison inoccupée : une facture d'eau et d'électricité nous montrant une consommation nulle, et une attestation de la mairie nous certifiant que la maison était inoccupée au 1er Janvier ou Juillet de l'année facturée.
- ✓ Pour le cas de changement de situation familiale :
 - ↳ Une personne ayant quitté le foyer : taxe d'habitation, bail ou quittance de loyer
 - ↳ Un bulletin de décès
 - ↳ Extrait d'acte de naissance
- ✓ En cas de déménagement, aucun prorata ne sera accordé, à moins que l'utilisateur soit en mesure de fournir un justificatif de paiement des ordures ménagères pour sa nouvelle adresse (mois entier).

Les réclamations sont traitées uniquement par courrier, celui-ci doit être adressé au SMCTOM de la Haute Dordogne dans un délai de 2 mois à compter de la réception de la facture.

DU NEUF A L'OFFICE DE TOURISME DES COMBRAILLES !



- [Marchez, randonnez, baladez-vous dans les Combrailles !](#)

Après la publication des 10 premières fiches randonnées, 5 nouvelles fiches complètent la collection : Montcel, Saint-Pardoux, Jozerand, Bromont-Lamothe et Blot-l'Église. Elles sont en vente au prix de 1 € dans vos bureaux de tourisme.

- [Découvrez les richesses des Combrailles d'une manière ludique et originale : le géocaching](#)

À faire en famille une **chasse au trésor** nouvelle génération ! Le Geocaching consiste à rechercher des «caches». Celles-ci sont des petits contenants dissimulés dans la nature qui sont géo-référencés sur un site internet officiel : www.geocaching.com. Certaines caches contiennent des objets. Si vous le souhaitez, vous pouvez les prendre à condition de déposer à la place quelque chose de valeur identique ou supérieure. Des multi caches à Pontgibaud, Herment, Miremont ou Pionsat, des caches traditionnelles à Messeix ou St-Rémy-de-Blot. L'office de tourisme a multiplié ses offres en 2015.

- [Un circuit de randonnée itinérante : Escapade nature et sportive !](#)

Deux jours de randonnée liberté, des gorges de la Sioule au contrefort de la chaîne des Puys... L'office de tourisme vous propose un séjour clé en main, suivez sur 2 jours l'itinéraire de 49,5 km avec portage de bagages, nuit dans des hébergements insolites (cabanes, lodges...), soirées bien-être, relaxantes en jacuzzi ou bain norvégien.

- [Une équipe à votre service ! Venez nous voir !](#)

- **Besoin d'une connexion internet**

Les bureaux de tourisme permanent disposent d'une connexion wifi gratuite.

- **Des petits cadeaux à faire, visitez notre espace boutique**

Livres sur les Combrailles ou l'Auvergne, fiches patrimoine, mugs, magnets, jeu des 7 familles.....

La boutique c'est aussi la **billetterie**, avec la vente des billets Vulcania, Lemptégy, Veygoux, Panoramique des Dômes ou des billets pour des spectacles ou des concerts.

- [Associations : Pourquoi pas une excursion dans les Combrailles ?](#)

Notre service commercialisation vous propose des journées ou des demi-journées organisées à votre goût. Retrouvez nos propositions sur : www.tourisme-combrailles.fr

- [Les projets 2016](#)

- **Développement des activités de pleine nature : création d'un circuit itinérant à VTT**

En partenariat avec les communes, les communautés de commune des Combrailles et la ligue d'Auvergne de cyclotourisme, l'office de tourisme proposera en 2016 un circuit itinérant à VTT d'une semaine. L'objectif est de créer un produit d'appel pour valoriser le territoire en matière de VTT. Cette offre est à destination des individuels ou des clubs de VTT. Elle sera en place au printemps.

- **La randonnée connectée**

La randonnée est la première demande d'activité. L'office de tourisme crée une application randonnée, accessible sur vos tablettes et smartphones, en ligne au printemps.

- **Des boutiques plus attractives**

Nos bureaux vont multiplier les offres de produits en vente dans les boutiques et réaménager les espaces.